Complot Allemand Contre le Tsar.

An Allemagne on disait que les Allemands obtiendraient la paix, grâce à un complot contre le tsar et contre le généralissime. Dans ce complot participaient le directeur d'une grande banque allemande et trois Russes achetés pour accomplir l'acte terroriste. Il paraîtrait que ces quatre personnages ont été arrêtés au moment où ils arrivaient en territoire russe.

Une anecdote des Vosges, qui nous est racontée par un sergent de Lyon:

Le... "chasseurs est composé de Niçois et de Marseillais. Un jour que la fusilade faisait rage, on vit se dresser dans le champ de tir un grand diable d'Allemand qui, d'une voix sonore, avec un accent provençal parfait, cria: "Tirez pas, Mariusl"

Les Provençaux s'arrêtèrent, pensant que le gaillard ne pouvait être qu'un des leurs qui s'était échappé des lignes allemandes où il était prisonnier.

Le feu cessa et l'homme sauta dans la tranchée française, le sourire aux lèvres, les mains tendues. C'était un sous-officier prussien.

— J'ai habité dix-neuf ans Marseille, expliqua-t-il, la guerre me l'a fait quitter, je la regrettais toujours. Quand je vous ai entendu parler, ça été plus fort que moi, j'ai voulu venir, et me voilà. Qu'on m'envoie à Marseille!

Satisfaction lui a été donnée.

LE MASQUE DE FER.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. B. ADER, Vice-Président.
EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs
1108-1112 RUE NORD REMPARTS
PHONE HEMLOCK 408

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE
Compagnie Générale Transatlantique
SERVICE POSTAL
Départs de NEW YORK pour BORDEAUX
LA TOURAINE.....23 octobre, 3 p. m.
ESPAGNE.....30 octobre, 3 p. m.
ROCHAMBEAU.....6 novembre, 3 p. m.
CHICAGO.....20 novembre, 3 p. m.

LE NOUVEAU STEAMER A QUADRUPLE HÉLICES
S. S. LAFAYETTE
Premier départ de N. Y. le 13 nov.

Pour tous renseignements s'adresser
Aux bureaux de la Compagnie,
F. J. ORFILA, AGENT GÉNÉRAL.
923 rue Common, Nouvelle-Orléans.

CHAMPAGNE
LOUIS ROEDERER
REIMS

(Exigez l'Etoile Comme Garantie)
PAUL GELPI & FILS
AGENTS
227 Rue Decatur Nouvelle-Orléans
En faisant vos emplettes mentionnez l'Abeille, S. V. P.

PETITES ANNONCES

PERSONNEL.

Col. Hugues J. de la Vergne a transféré son étude d'avocat au Bureau de l'Abeille, 520 rue Conti. Téléphone Main 3487.

DEMANDES.

ON desire acheter, un secrétaire ancien en acajou, avec ornements en cuivre. S'adresser 520 rue Conti, au directeur. tf

ON DEMANDE — Solliciteurs pour vendre l'almanach de secours aux Belges, au prix de cinquante cents pièce. Vous gagnez dix cents par chaque almanach vendu. Le total de cette vente servira à l'acquisition de vivres et de vêtements pour les femmes et les enfants Belges nécessiteux. Votre travail peut sauver la vie de plusieurs inocents dans le besoin. Ecrire au "Belgian Calendar Committee, 18 West 34th Street, New York."
7mars—dim mer ven—tf

CHEMINS DE FER.

Une vraie Villégiature Préparée
PAR LES
FRISCO LINES
AGENT DES BILLETS
229 rue St-Charles
Informez-vous près de lui avant de partir pour l'Ouest, au sujet du nouveau service de Californie et des prix.

QUEEN & CRESCENT ROUTE
Le Train de New York
Quitte la Station Terminale à 7:30 P. M.
DIRECTEMENT
A la 32me rue et la 7me Avenue
Un filet de Broadway.
Eclairé à l'Electricité.
Excellent Service de Wagon Restaurant.
"A La Carte"
Bureau des Billets.
211 RUE ST. CHARLES.
Dépôt: Station Terminale, rue du Canal
PHONE MAIN 2020.

New Orleans Great Northern R.R.
EXCURSIONS
(Trains de Plaisir)
Tous les Dimanches
A LA PAROISSE DE
SAINT TAMMANY
Le climat le plus salutaire des Etats-Unis.
Trains de plaisir à Bogalusa!
"LA VILLE MAGIQUE DU SUD."
Wagon-salon pour les excursions de dimanches à Covington. Départ de la gare Terminus à 7:35 a. m. Arrivée de retour à 8:05 p. m.
Pour de plus amples détails, informez-vous auprès de l'agence des billets, ou téléphonez Main 4000.

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée, du Deuxième District, portant le numéro municipal 927 rue Toulouse, entre les rues Bourgogne et Dauphine.

Félix J. Dreyfous vs. Veuve Pasquale Papalia et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,472 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriété Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 18 novembre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre "B," dans l'Ilet No. 30, borné par les rues Toulouse, St. Pierre, Bourgogne et Dauphine, sur un plan ou croquis dressé par C. A. De Armas, député voyer de ville, daté le 21 avril 1884, et annexé à l'acte de vente de l'acquéreur, plus bas mentionné. D'après le dit croquis, le dit lot mesure trente-deux pieds de face à la rue Toulouse, par une profondeur de cent-soixante pieds, trois pouces et quatre lignes sur la ligne de côté plus près de la rue Bourgogne, une première profondeur sur la ligne opposée de côté plus proche, de la rue Dauphine de cent vingt-huit pieds, de là se rétrécissant quatre pieds sur une ligne courant vers la rue Bourgogne, de là une seconde profondeur sur une ligne courant vers la rue St. Pierre, de trente-deux pieds, trois pouces et quatre lignes, et de la vingt-huit pieds de large sur la ligne en arrière.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER, Avocat pour la demandeur.
oct 15 22 29—nov 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée, du Septième District, portant le numéro municipal 1311 rue Leonidas (dans l'ilet des rues Plum, Poplar et Joliet).

Crescent City Building and Homestead Association vs. Charles Bender.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,779 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 18 novembre 1915, à midi, la propriété suivante décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en quelque sorte y appartenant, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No. 342, vieux plans No. 168, nouveau plan, borné par des rues Leonidas, Plum, Cinquième (maintenant rue Poplar) et Jefferson (maintenant Joliet) sur un plan par C. A. Hadin, voyer, et déposé comme plan No. 138, dans le bureau de L. O. Stark, ancien notaire. Le dit lot est désigné par le No. 20, mesurant trente pieds de face à la rue Leonidas par cent vingt pieds de profondeur.

Saisie dans la procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
C. C. FRIEDRICHS & HAROLD A. MOISE,
Avocats pour la demanderesse.
oct 15 22 29—nov 5 12 17 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée, du Septième District, sur la rue Leonidas (dans l'ilet des rues Sycamore, Mobile et Joliet).

R. Schwartz vs. Mme Mary Bush.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,808 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 18 novembre 1915, à midi, la propriété suivante décrite, à savoir:

Ce certain morceau ou portion de terre, étant et se trouvant, et situé dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet No. 306;325 (vieux No. 130), borné par les rues Leonidas, Sycamore, Mobile et Joliet, mesurant trente pieds de face à la rue Leonidas sur une profondeur de cent cinquante pieds, entre lignes parallèles et égales, et décrit plus amplement comme suit à savoir, commençant à la rue Leonidas, à un point du lot original No. 12 du dit ilet, deux cents quatre-vingt pieds, neuf pouces de distance du coin des rues Leonidas et Sycamore, et sept pieds, neuf pouces de distance de la ligne, séparant les lots originaux 10 et 12 du dit ilet; de dit morceau ou portion de terre mesure trente pieds de long de la rue Leonidas, vers la rue Mobile sur une profondeur de cent cinquante pieds, entre lignes parallèles et égales. La dite ligne du dit morceau ou portion de terre plus près de la rue Mobile se trouve à une distance de deux cents trente-neuf pieds, cinq pouces de la dite rue Mobile, et quatorze pieds, quatre pouces, de la ligne séparant les lots 12 et 14 du dit ilet. Le tout d'après un plan ou croquis daté le 9 janvier 1909, et annexé à un acte devant Edward P. Coustn, notaire, le 9 janvier 1909, Peter Riddell, à Mme Mary Bush, et signé par tous les partis intéressés.

Saisie dans la procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
EDWARD A. PARSONS,
Avocat pour la demandeur.
oct 15 22 29—nov 5 12 17 18

BULLETIN FINANCIER.

Coton.

	Middling.
Nouvelle-Orléans	12.00
Galveston	12.25
Mobile	12.15
Savannah	12.13
Charleston	12
Montgomery	12.00
Little Rock	12.50
Memphis	12.75
Augusta	12.06
St. Louis	12⅝
Houston	12.05

Ventes.

Entre 10 a. m. et 1:45 p. m. —
A la Bourse des Valeurs.

$1,000 Public Improvement, 1950	90
11 shares American Cities Co. pfd	36
50 shares American Cities Co. pfd	36
9 shares American Cities Co. pfd	36
25 shares American Cities Co. pfd	35¾
$1,000 StS. Charles Ry. 4s	90
A 1:15 p. m. —	
25 shares American Cities Co. pfd	35½
$13,000 American Cities Co. 5-6s	85½
$1,000 American Cities Co. 5-6s	85¾
$1,000 American Cities Co. 5-6s	85½
$1,000 N. O. City 4s	75½
$1,000 City 4s	90¾

Bons Divers.

Street Railroads —		
American Cities 5-6s	85¾	86
B'ham Ry., L. and P. Co. 4½s	85½	...
B'ham Ry., L. and P. Co. ref. ex. 6s	90	93
Memphis St. Ry. Co. 5s	65½	...
Meridian L. and Ry. Co. 1st mtg. 5s	88½	...
N. O. and Carrollton R. R. 5s	103	...
N. O. City R. R. gen. mtg.	103	...
N. O. Ry. and L. Co. 4½s	75½	75¾
N. O. Ry. and L. Co. 5s (series A)	...	70
Texas P. and L. Co. 1st mtg.	98½	...
State and City —		
City 4s	90¾	...
Franklin, Bonds	[illegible]	[illegible]

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée, de valeur, dans le Premier District, portant le numéro municipal 529 Sud Remparts, entre les rues Lafayette et Sud Poydras.

Félix J. Dreyfous vs. Veuve Pasquale Papalia, No. 113,472.

Frank B. Twomey vs. Pasquale Papalia, No. 111,655.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, je procéderai à la vente, aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 18 novembre 1915, à midi, de la propriété suivante, décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec des bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet No. 295, borné par les rues Remparts, Bassin, Lafayette et Sud Poydras; la dite portion de terre est situé à une distance de cent soixante et un pieds et quatre pouces du coin des rues Remparts et Lafayette, et mesure dix-sept pieds, deux pouces sur la rue Remparts, par une profondeur sur une ligne laterale plus proche de la rue Poydras de quatre-vingt cinq pieds, trois pouces sur la ligne latérale plus proche de la rue Lafayette; le dit lot a une première profondeur à partir de la rue Remparts, le long d'une ligne d'une allée mitoyenne ci-après mentionnée, de quarante quatre pieds, quatre pouces et six lignes; de là il s'élargit à angle droit, un pied, onze pouces et quatre lignes; puis il a une autre profondeur, sur une ligne parallèle à, et plus proche de la rue Lafayette de quarante pieds, dix pouces et deux lignes jusqu'à la ligne à l'arrière sur laquelle il a une largeur de dix-neuf pieds, un pouce et quatre lignes; ensemble avec le libre usage en commun, avec la propriété avoisinante, d'une allée sur le côté plus proche de la rue Lafayette de trois pieds, onze pouces, de largeur par une profondeur de quarante quatre pieds, quatre pouces et six lignes, ouvrant sur la rue Remparts; et aussi avec le droit de construire sur la propriété ci-dessus décrite commençant à et seulement à, la hauteur d'un immeuble, ordinaire à un étage, et améliorations qui pourraient empiéter sur la largeur de cette allée ci-devant décrite, d'un pied, onze pouces et quatre lignes par la profondeur entière de la dite allée; le tout d'après un croquis d'arpentage fait par L. H. Pillé, député voyer municipal, en date du 15 avril 1882, annexé à un acte de vente passé par devant B. Ory, notaire, le 24 juin 1882; la dite portion de terre étant composée de la majeure partie du côté de la rue Poydras, du lot original désigné par le numéro sept d'après un plan fait par le dit L. H. Pillé de 24 novembre 1860, déposé comme plan No. 65 à l'étude de C. E. Fortier, notaire.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication déposer dix pour cent du prix d'achat. LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER, Avocat pour le demandeur dans le procès No. 113,472.
FELIX J. DREYFOUS, Avocat pour le demandeur dans le procès No. 111,655.
oct 15 22 29—nov 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de grande étendue et améliorées dans le Sixième District, portant le numéro municipal 2223 avenue Palmer, entre les rues Magnolia et Sud Robertson.

Greater New Orleans Homestead Association vs. Peter Randolph Hereford.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,792 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans le procès ci-dessus intitulé, je procéderai à la vente, aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, au No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 18 novembre 1915, à midi, des propriétés suivantes, décrites, à savoir.

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 107, bornée par la ligne de la propriété Bloomingdale, Palmer ou avenue Henry Clay, et la rue Magnolia (anciennement Victor) et la rue Sud Robertson (anciennement Breslau); laquelle dite portion de terre commence à une distance de quatre-vingt dix-huit pieds, six pouces du coin de l'avenue Henry Clay et de la rue Magnolia, et mesure cinquante et un pieds, six pouces sur l'avenue Palmer, par une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes égales et parallèles; la dite portion de terre étant composé de la totalité du lot désigné par le No. 5, et vingt et un pieds, six pouces du lot désigné par le No. 4 sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, député voyer, date du 22 mai 1867, et déposé à l'étude de Selim Magner, ancien notaire, en cette ville.

2o—Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant en quelque sorte, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 107, bornée par la ligne de la propriété Bloomingdale, d'avenue Palmer ou Henry Clay, des rues Magnolia (anciennement Victor) et Sud Robertson (anciennement Breslau), et adjacente à la propriété ci-dessus premièrement décrite; désignée comme lot "B," d'après un plan dressé par George De Armas, voyer, et sur un acte de vente passé par devant Edward Dinkelspiel, notaire, daté du 25 février 1909; la dite portion de terre est composée de parties des lots Nos. 11 et 12 — mesure comme suit. Commençant à une distance de quatre vingt dix-huit pieds, six pouces et six lignes de la rue Magnolia, et à une distance de cent vingt pieds de l'avenue Palmer ou avenue Henry Clay, elle a soixante et un pieds, six pouces et six lignes sur une ligne parallèle à la rue Magnolia, et la même largeur de l'autre côté, par cinquante et un pieds, six pouces sur une ligne parallèle à l'avenue Palmer, séparant la dite portion de terre de la propriété ci-dessus décrite, et cinquante et un pieds, six pouces de d'autre côté.

Saisi dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra au moment de l'adjudication déposer dix pour cent du prix de la vente.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
HENRI MOONEY, Avocat pour le demandeur.
oct 15 22 29—nov 5 12 17 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés améliorées de valeur dans le Sixième District, portant les numéros municipaux 4515 et 4517 de la rue Tchoupitoulas, entre les rues Jena et Cadiz.

George A. Wille vs. Thomas Fernon, tuteur datif.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,736 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans le procès ci-dessus intitulé, je procéderai à la vente, aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, au No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 18 novembre 1915, à midi, des propriétés suivantes, décrites, à savoir:

1o—Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et des améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Jena et Cadiz, étant l'Ilet No. 117, et mesure, en mesure anglaise, trente (30) pieds de face sur la rue Tchoupitoulas, par une profondeur de cent pieds, et fait partie d'un lot de terre désigné par le No. 2 d'après un plan dressé par Charles F. Zimple le 18 mars 1834, et déposé à l'étude de L. T. Caire, notaire, et le dit lot est borné sur le côté plus proche de la rue Cadiz par la ligne de séparant du lot No. 3, et du côté plus proche de la rue Jena, par l'autre moitié du dit lot No. 3.

2o—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Jena, Cadiz et Annonciation, et mesurant trente pieds de face sur la rue Tchoupitoulas, par une profondeur de cent pieds; la dite portion de terre étant la moitié du lot No. 3, d'après un plan dressé par Charles F. Zimple, député voyer, daté du 18 mars 1834, et déposé à l'étude de L. T. Caire, ancien notaire, et est borné sur le côté le plus proche de la rue Jena par le lot No. 4, et sur le côté le plus proche de la rue Cadiz par l'autre moitié du lot No. 3.

Saisi dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devra, au moment de l'adjudication, déposer dix pour cent du prix de la vente.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. DERBIGNY, Avocat pour le demandeur.
oct 15 22 29—nov 5 12 17 18

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un demi intérêt non divisé d'une propriété améliorée du Premier District, portant le numéro municipal 407 rue Magazine, entre les rues Poydras et Natchez.

Dr. Henry Bayon vs. Henry J. Strong.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,287 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 4 novembre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir

Un demi titre non divisé—bon intérêt et possession—dans une certain portion de terre et améliorations, située dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet No. ——, borné par des rues Magazine, Camp, Poydras et Natchez, faisant partie du lot No. Cinq, prise du plus loin côté de la rue Natchez, mesurant dix-neuf pieds un pouce de face à la rue Magazine par soixante-dix pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure anglaise; les améliorations qui s'y trouvent étant désignées par le numéro municipal 407 rue Magazine.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
FELIX J. PUIG,
Avocat pour le demandeur.
oct 1 2 3 8 15 22 29—nov 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un lot de terre de valeur du Premier District, formant le coin des rues Poeyfarre et Constance, dans l'ilet de la rue Magazine et l'avenue Howard.

Suburban Building and Loan Association vs. James A. Brennan et Dr. Edmund Moss.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,186 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 21 octobre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y compris ou qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Poeyfarre, Constance, Magazine et Delord ou l'avenue Howard, mesurant vingt-huit pieds, trois pouces et quatre lignes de face à la rue Poeyfarre, par une profondeur et une face de quatre-vingt pieds sur la rue Constance, formant le coin des rues Poeyfarre et Constance.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
SUTHON & LOOMIS,
Avocats pour la demanderesse.
sept 18 19 24—oct 1 8 15 20 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District, portant le numéro municipal 2108 rue Touro, entre les rues N. Dorgenois et N. Rocheblave.

French Market Homestead Association vs. Joseph Gleason.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,613 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 28 octobre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, situé dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 1330, borné par les rues Touro, Bourbon, N. Dorgenois et Nord Rocheblave, désigné comme lot No. Deux sur un croquis et certificat d'arpentage fait par Edgar Pillé, voyre, daté du 18 février 1910, et annexé à un acte de vente du Quaker Realty Company, Ltd., à Charles Metzler, passé devant B. Rouen, notaire, le 9 mars 1910, d'après lesquels croquis et certificat d'arpentage de dit lot No. Deux commence à une distance de trente-et-un (31) pieds, onze (11) pouces et sept (7) lignes du coin des rues Touro et Rocheblave, et mesure trente-et-un (31) pieds, onze (11) pouces et sept (7) lignes de face à la rue Touro, par une profondeur de cent vingt-sept (127) pieds, dix (10) pouces et cinq (5) lignes entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur doit au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
ARTHUR J. PETERS,
Avocat pour la demanderesse.
sept 25—oct 1 8 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Deuxième District, portant le numéro municipal 717 rue Toulouse, entre les rues Royale et Bourbon.

Conservative Homestead Association vs. Mme Elizabeth C. Hoffman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,420 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 28 octobre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet No. 61, borné par les rues Toulouse, Royale, Bourbon et St-Pierre, désignée comme un certain lot de terre se trouvant à une distance de cent six pieds neuf pouces de la rue Royale, et mesurant vingt pieds de face à la rue Toulouse, par une profondeur de soixante pieds entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
ANDREW M. BUCHMANN,
Avocat pour la demanderesse.
sept 24 25—oct 1 8 15 22 27 28

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Salvator Monte.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,408 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Mary Montalbano, veuve de Salvator Monte, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour
THOMAS CONNELL, Greffier.
JOHN R. UPTON, Avocat.
oct 6 10 15

Succession de Philip Tatman Thompson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 97,105 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Marie Conway, veuve de Philip Tatman Thompson, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
JOHN R. UPTON, Avocat.
oct 6 10 15

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée, du Deuxième District, portant le numéro municipal 928 rue Dauphine, entre les rues St. Philippe et Dumaine.

Crescent City Building and Loan Association vs. Pascal Tarantino et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,780 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 18 novembre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Dauphine, St. Philippe, Dumaine et Bourbon, dans l'Ilet No. 76. Le dit lot est désigné par le numéro 11 du dit ilet, et commençant à une distance de cent cinquante trois pieds, huit pouces et six lignes du coin des rues Dumaine et Dauphine, et mesure quarant-cinq pieds, cinq pouces et deux lignes de face à la rue Dauphine, par une profondeur de cent-vingt-sept pieds, six pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles. Le tout d'après un arpentage de H. L. Zander, ingénieur et voyer, daté de 20 juillet 1909.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acheteur devra faire au moment de la vente un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
CARL C. FRIEDRICHS & HAROLD A. MOISE,
Avocats pour la demanderesse.
oct 15 22 29—nov 5 12 17 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'intérêt dans la propriété de valeur améliorée dans le Quatrième District, formant le coin des rues Ste-Marie et Chestnut (dans l'ilet de la rue New Camp et Felicity Road).

Edwin P. Muller vs. Charles P. McEnery.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,183 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 28 octobre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Le sixième intérêt non divisé du défendeur, Charles P. McEnery, dans la propriété suivante décrite, à savoir. Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges et appartenances qui y ont effet ou qui sous quelque rapport y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Ste-Marie, New Camp, Felicity Road et Chestnut, désignés par les Nos. Un et Deux sur un plan dressé par Pillé et De Pouilly, voyers, sous la date du 21 octobre 1865, et déposé pour référence au bureau de E. G. Gottschalk, ancien notaire dans cette ville, comme plan No. 47 dans le livre des plans No. 1. Les dits lots sont adjacents et mesurent chacun vingt-sept pieds et deux pouces de face sur la rue Ste-Marie par cent vingt-cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles, et allant derrière à une allée environ dix pieds de largeur, commune aux dits lots. Le sus-dit lot No. 1 forme le coin des rues Ste-Marie et Chestnut.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du moment du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
JOS. A. CASEY,
Avocat pour le demandeur.
sept 24 25—oct 1 8 15 22 27 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Deuxième District, formant le coin des rues Toulouse et Dauphine, et portant les numeros municipaux 907 rue Toulouse et 601 Dauphine.

Jonas Schwab vs. Nicholas Gendusa.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,849 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 21 octobre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé au coin des rues Toulouse et Dauphine, dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Toulouse et St-Pierre, et mesurant trente-quatre (34') pieds, un (1") pouce et une (1"') ligne de face, plus ou moins, à la rue Dauphine, par une profondeur de soixante-et-un (61') pieds, dix (10") pouces et cinq (5"') l